**Pour une bonne exploitation des textes littéraires dans le processus d’enseignement et apprentissage du FLE**

La littérature est un phénomène du langage humain dont on peut, non seulement justifier, mais on devrait encourager l'enseignement dans les cours de langue étrangère par son statut de « laboratoire de langue » et d'objet littéraire. Ainsi, la littérature devient un lieu privilégié pour connaître le mouvement et l'usage de la langue étrangère. Par conséquent, la finalité de cette approche littéraire est d'améliorer les compétences langagières et interculturelles.

Ce que les enseignants devraient faire, c'est construire une progression réfléchie de cet infini apprentissage vers la maîtrise toujours renouvelée de la langue.

**La littérature et les langues**

*« La littérature et la langue sont deux entités indissociables et interdépendantes, elles se nourrissent l'une de l'autre pour se construire »*. (Jean Peytard 1988, p. 13).

**La littérature et le FLE**

En ce qui concerne le FLE, la littérature a occupé, au fil des années, une place plus ou moins importante au sein de son enseignement.

En effet, dès le dix-neuvième siècle et l'apparition des premières méthodes (les méthodes traditionnelles), elle jouit d'un statut privilégié, faisant référence en matière de normes de la langue. On apprend le français pour et par la littérature. Cependant, en ce qui concerne les méthodes d'enseignement, il s'agissait d'intégrer les textes littéraires à partir d'un certain niveau de la langue : autrement dit, ils n'étaient destinés qu'à une certaine catégorie d'apprenants. D'autre part, les élèves disposaient d'un corpus de textes et devaient se concentrer essentiellement sur l'intention signifiante de l'auteur, sans réellement prêter attention à la forme.

Dans les années 50, les méthodes structuro-globales audio-visuelles (SGAV) minimisent la place de la littérature, sa découverte au sein de l'apprentissage s'effectuant à travers la lecture de livres rédigés en « français facile ».

Les méthodes actuelles, basées sur l'approche communicative, ont en quelque sorte réhabilité les textes littéraires au sein de l'enseignement du FLE, puisqu'ils constituent, pour les tenants de cette méthodologie, des documents authentiques.

En termes de savoirs linguistiques, la littérature constitue indéniablement une ressource essentielle au sein de l'apprentissage. Elle est un des cadres privilégiés de la langue, véritable témoin de son contenu. De même, d'un point de vue pragmatique, elle aide à situer le français dans un contexte concret, ce qui permet à l'apprenant d'en mieux comprendre le fonctionnement, et de fixer certaines connaissances en ce qui concerne ses constituants et ses mécanismes. Cette démarche s'inscrit dans l'approche communicative prônée par le CECR (cadre européen commun de référence), en accord avec les attentes des élèves, désireux de réutiliser les acquis dans leur vie quotidienne.

De plus, l'utilisation de la littérature au sein de l'enseignement du FLE encourage un comportement interculturelchez l'apprenant, aspect de l'apprentissage fondamental selon le CECR. En effet, le contact avec le texte littéraire implique une interaction directe avec la langue cible et sa culture, mais également avec la langue source et sa culture. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre sur l'autre, mais de se construire à partir de l'autre, d'enrichir sa propre culture. La démarche interculturelle dépasse le stade du simple constat pour établir un réel échange entre les communautés : mieux comprendre l'autre pour mieux se comprendre soi-même constitue une des compétences que l'apprenant doit acquérir.

Selon Benamou, M **(**1971, p. 45) [...] La littérature est un phénomène du langage humain dont on peut, non seulement justifier, mais on devrait encourager l'enseignement dans les cours de langue étrangère par son statut de laboratoire de langue et d'objet littéraire [...]. L'objectif primordial de la classe de FLE est d'acquérir la langue cible pour apprendre à communiquer.

La littérature se définit en effet comme un aspect particulier de la communication verbale orale ou écrite qui met en jeu une exploitation des ressources de la langue pour multiplier les effets sur le destinataire, qu'il soit lecteur ou auditeur.

**Réflexions didactiques**

L'enseignement de la littérature en classe de FLE implique certains critères que nous nous proposons d'aborder ici, afin de déterminer les choix pédagogiques et didactiques que peut effectuer l'enseignant.

Tout d'abord, il convient de se consacrer au choix des textes littérairesà enseigner. S'il s'agit d'une ressource extrêmement variée, elle n'en reste pas moins intimidante pour la majorité des apprenants, souvent confrontés à leurs propres limites.

La première mission de l'enseignant est donc de « désacraliser » la littérature en sélectionnant un texte accessible, qui soit en adéquation avec le niveau des élèves, leurs centres d'intérêt, mais également conforme aux attentes linguistiques et communicatives définies dans le contrat didactique préalablement établi.

Du point de vue linguistique, une approche fonctionnelle doit être favorisée pour le choix du texte, afin de répondre aux attentes des élèves, désireux d'apprendre un français concret qu'ils pourront réutiliser dans leur vie quotidienne.

Enfin, comme nous l'avons mentionné précédemment, il est intéressant de privilégier des textes aux contenus culturels riches, permettant de développer les connaissances des apprenants dans ce domaine, leur apprentissage ne se limitant pas aux aspects linguistiques de la langue.

L’enseignant doit donc proposer l'activité de sorte à susciter la curiosité des élèves, en les guidant peu à peu vers la découverte et le plaisir de la littérature, le but étant de s'éloigner de l'exercice trop académique et linéaire. Il s'agit d'acheminer les apprenants vers un domaine riche en possibilités qui leur permettra de s'ouvrir sur une culture différente, et également d'aiguiser leur esprit critique, ainsi que leur créativité.

La littérature doit être attrayante, accessible à tous, et appréhendée dans une perspective actionnelle (l'élève agit sur le texte, il ne se contente pas de l'observer), et multifonctionnelle (un texte ne se limite pas un contenu linguistique, il porte forcément une trace culturelle.

**Exploitation pédagogique du texte littéraire et lecture littéraire en FLE**

Le texte littéraire est aujourd'hui bien présent dans les manuels de français langue étrangère, où son exploitation pédagogique est variée, de même que les genres littéraires proposés. La question des objectifs d'apprentissage associés à cet usage pédagogique de la littérature se pose cependant. Lire un texte littéraire n'est pas lire un texte de presse, par exemple, et la lecture littéraire nécessite des compétences et des stratégies particulières qui ne sont pas toujours transposables de la langue maternelle à la langue étrangère. (BEMPORAD, C. et al, 2007, pp. 19-20).

Nous nous interrogeons donc sur ce qu'il est intéressant d'enseigner lorsqu'on utilise ce type de document authentique, et sur ce qu'il est souhaitable d'associer à la littérature si l'on veut conserver son caractère littéraire et développer un mode de lecture adéquat chez l'apprenant.

**Exploitation pédagogique et genre littéraire**

L’objectif de la classe de langue est l’apprentissage de la langue et de sa culture. Le texte littéraire permet d’aborder ces deux domaines conjointement ou de manière isolée. (Albert, M.C. et al, 2000, p.251.)

Ces deux domaines (apprentissage de la langue et de sa culture) peuvent être abordés en se soumettant à différents types d'activités d'apprentissage qui respectent plus ou moins son caractère littéraire. L'enseignant peut vérifier si le texte est compris, mais le livre du professeur l'incite rarement à le faire, car dans ce cas, les exercices proposés portent sur la grammaire et la conjugaison, ou présentent des textes à trous à compléter. Le contenu du texte n'a donc aucune importance.

C'est ici que la question de la pertinence de l'exploitation pédagogique du texte littéraire se pose avec le plus d'acuité. Mais on peut d'ores et déjà s'interroger quant à l'intérêt d'utiliser un extrait romanesque lorsqu'il n'est question que de conjuguer quelques verbes.

Cette question de la pertinence de l'activité se pose de la même façon lorsqu'on observe quelques exercices de grammaire et de conjugaison s'appuyant sur des extraits de textes poétiques.

Quoique plus rares, ils gomment là encore le caractère poétique du texte pour ne laisser voir que son aspect langagier. À l'inverse, les activités de prononciation, de lecture à voix haute ou de pastiche respectent mieux le texte et permettent à l'enseignant de le mettre en valeur et à l'apprenant de le lire de manière plus authentique.

**Les textes littéraires en classe de langue**

Actuellement, l'intérêt pédagogique de l'exploitation du texte littéraire en FLE est acquis, et les manuels édités depuis dix ans l'utilisent fréquemment comme un document authentique appartenant à la culture française. Il semble pourtant que son usage en classe ne soit pas simple. (BEMPORAD, C. et al, 2007, pp. 19-20).

Dans cette perspective, l'auteur veut affirmer que les enseignants ont tendance à ne pas utiliser ces documents pour privilégier les textes de presse, dans et hors du manuel. Les raisons sont multiples, et nous pouvons citer, par exemple, l'a priori supposé des apprenants à l'égard de ces textes qui sont jugés difficiles d'accès et trop éloignés d'une pratique effective de la langue. Le texte de presse, au contraire, est censé être plus proche de ce que lisent les apprenants dans leur langue maternelle. Il semble également que les objectifs d'apprentissage liés au texte littéraire ne soient pas toujours formulés clairement dans les manuels. La pertinence des activités portant sur la lecture du texte littéraire est alors peu visible et l'enseignant passe à autre chose.

**Lecture littéraire et classe de FLE**

L'exploitation pédagogique du texte littéraire en classe de FLE pose effectivement la question de l'adéquation entre apprendre une langue et lire un texte littéraire. Activité solitaire par excellence, cette lecture est souvent le fruit d'une sélection personnelle, elle est réalisée dans des conditions choisies, et son objectif est de trouver un certain plaisir à la découverte des actions de personnages auxquels le lecteur peut plus ou moins s'identifier. (Dufays, J. L., et al, 2005, pp. 234-235).

Ainsi, nous comprenons que ce mode de lecture, qui peut être qualifié d'authentique est bien difficile à mettre en place en classe. Le texte est choisi par l'enseignant ou présenté dans le manuel, la lecture a une portée collective, il s'agit le plus souvent d'un court extrait et le ressenti de l'apprenant face au texte n'a aucune place dans les activités proposées. La question qui survient alors est celle de l'objectif qu'il faut assigner à la lecture d'un texte littéraire en classe de FLE, ou plutôt, des objectifs les plus appropriés à l'exploitation pédagogique de ce type de document authentique.

L'une des ambitions de l'approche communicative est de permettre l'accès à l'autonomie de l'apprenant. La lecture littéraire peut être une façon d'y parvenir. Dans de nombreuses situations en dehors de la classe, l'apprenant ne dispose pas de moyens variés pour pratiquer le français.

Donner des outils pour accéder en confiance à ces livres est alors un objectif réaliste et adapté à bien des terrains. Sans négliger l'apprentissage de l'oral, le développement de compétences propres à la lecture littéraire peut être inséré dans une progression pédagogique au bénéfice des apprenants. Ces compétences demandent toutefois de poursuivre la réflexion didactique afin de les définir. Lire en langue étrangère nécessite des stratégies spécifiques qui peuvent être éloignées des habitudes de lecture en langue maternelle. De même, pour choisir un livre, interpréter le paratexte éditorial, s'orienter dans une librairie, il importe de maîtriser certains codes éditoriaux, certaines classifications génériques... qui ne sont que rarement enseignés. Cette compétence globale, que nous désignerons par l'appellation compétence lectoriale, peut être un véritable outil de perfectionnement linguistique et culturel pour l'apprenant qui dispose ainsi des clés d'accès à la littérature. (Dufays, J. L., et al, 2005, pp. 234-235).

Dans cette perspective, nous pouvons affirmer que l'usage d'un extrait littéraire pour un exercice de grammaire ou de conjugaison apparaît totalement inapproprié, voire pénalisante pour le caractère littéraire du texte. Au contraire, quand le texte est accompagné de questions permettant une approche globale, quand il se présente avec une reproduction de sa première de couverture, ou une partie du paratexte disponible pour le lecteur habituel, la compréhension se fait selon des stratégies plus proches de celles qui sont utilisées hors de la classe.

Pour conclure, nous pouvons donc souligner la persistance dans quelques manuels de l'usage grammatical de la littérature, face à des activités de compréhension, de lexique et d'expression personnelle qui correspondent davantage à la lecture littéraire authentique.